

Échos

Délinquance fiscale

Le gouvernement annonce détenir 3 000 noms de contribuables possesseurs de comptes en Suisse non déclarés au Fisc.

Dans ce contexte de crise économique et alors que nombre de salariés s'engagent dans les luttes portant, notamment sur l'emploi et les salaires, cette annonce illustre l'embarras du gouvernement, mais sans véritable ambition de lutte contre la fraude fiscale.

La CGT exige de véritables sanctions pour punir ces fraudeurs, la levée totale du secret bancaire, la lutte contre tous les paradis fiscaux, une harmonisation fiscale européenne, la taxation des mouvements spéculatifs de capitaux, l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et l'octroi de moyens humains et matériels pour un contrôle fiscal efficace.

Emploi

Toujours plus de chômeurs !

Après la fausse accalmie du mois de juin, les chiffres du chômage repartent à la hausse avec 10 700 demandeurs d'emploi supplémentaires en juillet.

Officiellement, 2 535 000 demandeurs d'emploi sont recensés à Pôle Emploi, mais les chômeurs en CRP, CTP, DRE, Activité réduites, etc...ne sont pas pris en compte dans ce calcul.

Sur le terrain, les plans sociaux se multiplient, le nombre de licenciements économiques a augmenté de plus de 60% en un an.

Trop d'entreprises profitent de la crise pour se restructurer à bon compte. C'est pourquoi la Cgt revendique des droits nouveaux d'intervention des salariés dans la gestion des entreprises, comme la possibilité d'un droit suspensif des plans de suppressions d'emplois.

L'arnaque !

La mise en place par le gouvernement de la prime de 500 Euros pour les jeunes ayant travaillé entre deux et quatre mois et à condition que leur contrat de travail ait été rompu après le 1er avril 2009 (décret d'application)... se transforme en véritable fiasco. Une sorte de coquille vide.

Après presque six mois d'existence, très peu de jeunes ont bénéficié de cette prime.

Le gouvernement est même incapable d'avancer le moindre chiffre pour évaluer l'impact de cette mesure. Alors que la situation du chômage des jeunes est appelée à s'empirer à la rentrée avec l'arrivée de 650 000 jeunes sur le marché du travail, la CGT considère qu'il est urgent de mettre en place des mesures autrement plus efficaces que celles-ci.

International

Trop c'est trop !

La CSI dénonce et condamne énergiquement l'assassinat d'un syndicaliste colombien qui s'est produit le 22 août 2009 dans la ville de Valledupar et qui endeuille une fois de plus la classe ouvrière et le mouvement syndical national et international.

Dans une lettre adressée aux autorités colombiennes, la CSI demande de prendre de toute urgence les mesures nécessaires pour que les enquêtes soient immédiatement diligentées, pour élucider les faits et châtier de manière exemplaire les responsables de ce lâche assassinat.

« Il est nécessaire de construire en Colombie une démocratie véritable qui protège ses syndicalistes, ainsi que ses travailleurs et travailleuses », a déclaré Guy Ryder, Secrétaire général de la CSI.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr

Échos

Les malades paieront !

Pour supprimer un déficit, il y a deux leviers d'action : augmenter les recettes ou diminuer les dépenses. Pour la Sécu, et le gouvernement ultralibéral, augmenter les recettes ne fait pas partie du vocabulaire.

Il préfère culpabiliser les particuliers. Leur dernière idée est d'augmenter le forfait hospitalier de 4 Euros soit une hausse de +25% et de passer de 35% à 15% le remboursement de médicaments à « prescription médicale facultative ».

Le gouvernement écarte donc toujours une réforme du financement de la Sécurité sociale qui permettrait de couvrir les besoins sanitaires et sociaux.

Ces deux mesures feraient peser sur les assurés, notamment sur les plus modestes, une nouvelle menace quant à l'accès aux soins.

Société

Une taxe injuste et inefficace

La taxe carbone sera donc de 17 € la tonne, ce qui va aboutir à ponctionner le pouvoir d'achat des salariés les plus modestes et qui ont besoin de leur véhicule pour aller travailler.

La compensation annoncée ne doit pas faire illusion, elle sera la même quelque soient les revenus ! L'injustice fiscale et sociale continue de plus belle !

Pour les entreprises, il est annoncé des exonérations pour certaines et les plus polluantes ne sont pas concernées !

Après la suppression de la taxe professionnelle, le cadeau est apprécié au Medef.

L'urgence écologique ne peut se résoudre qu'avec des mesures concrètes d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et le développement massif des transports en commun. Cet impôt en est loin !

NON au Travailler plus

Une fois de plus, les Français réaffirment leur opposition à prolonger le nombre d'années de vie active et veulent de nouveaux droits pour leur retraite.

Le sondage de l'institut Obea France de septembre pour 20 Minutes et France Info relève que 63% des Français refusent de travailler plus longtemps. Que ce soit sur l'âge de départ, le montant des pensions ou la durée de cotisation, les personnes interrogées rejettent les hypothèses de travail avancées par le gouvernement pour réformer le système de retraites.

Cette enquête révèle aussi que 81% des personnes interrogées réclament un référendum pour faire face à cette situation d'urgence, ce qui témoigne d'un besoin de démocratie sur un sujet éminemment structurant pour l'avenir de notre société.

Égalité

Jugement de classe

Le Tribunal correctionnel de Compiègne vient de condamner six salariés de l'usine Continental de Clairoux à des peines allant de trois à cinq mois de prison avec sursis dans le cadre des poursuites pour le « saccage » de la sous-préfecture de Compiègne.

Ce jugement illustre le caractère profondément injuste et déséquilibré du cadre légal actuel quant au maintien et au développement de l'Emploi et des entreprises.

D'un côté on criminalise ceux qui luttent face aux décisions unilatérales des actionnaires, de l'autre, on fait preuve d'indulgence voire de connivence avec les dirigeants et les banquiers qui imposent leurs décisions stratégiques sacrifiant les entreprises et l'Emploi.

Stop à la criminalisation des syndicalistes.